



RÉSOLUTION

L'assemblée générale statutaire du SGLCE s'est réunie le 7 avril 2009 à la Maison du Livre.

Elle a porté une appréciation sur la situation générale et formulé ses principales revendications.

La crise nationale et mondiale est celle du système capitaliste dont la source est d'un côté, la suraccumulation du capital et des liquidités, et de l'autre, la réduction des salaires, des dépenses sociales et du travail vivant. Cette situation ralentit la demande effective, bloque l'investissement productif et régenté les profits des entreprises à des fins spéculatives. C'est le cercle vicieux des fermetures d'entreprises, le développement du chômage, la chute de la production et de la productivité du travail et dans le même temps le patronat exerce une pression supplémentaire sur les conditions de vie et de travail, par la remise en cause des accords conventionnels, le recours aux heures supplémentaires ou à la flexibilité.

Aujourd'hui, le gouvernement et le patronat prônent une certaine régulation de ce système. Aucune raison, pour eux, de revenir sur leurs dogmes libéraux, l'exigence de la rentabilité, la financiarisation des groupes industriels... C'est au peuple, sous couvert d'unité nationale, d'amortir l'effondrement économique, de se serrer la ceinture pour sortir de la récession, d'alimenter les bonus et parachutes dorés des véritables responsables de cette débâcle économique et politique.

En France, les luttes au niveau des entreprises comme du territoire se multiplient contre les restructurations et leur cortège de licenciements, contre la baisse du pouvoir d'achat et pour l'emploi, les salaires et une protection sociale de haut niveau pour tous.

Les journées unitaires de manifestation et d'action du 29 janvier et du 19 mars sont des points d'appui qu'il faut amplifier, notamment lors du 1^{er} mai, pour résister et exiger pour toutes et tous une vie sociale et professionnelle permettant de vivre dignement au XXI^e siècle.

L'assemblée générale du SGLCE réaffirme ses orientations définies lors de son XIV^e Congrès en matière de revendications. Elle pose l'emploi à statut au centre de ses ambitions revendicatives qui visent à la mise en commun des mécanismes de garanties d'emploi pour un statut du travail salarié par :

- o la construction d'une sécurité sociale professionnelle qui garantit au salarié le maintien de l'ensemble des éléments du contrat de travail jusqu'à l'obtention d'un nouvel emploi ;

.../...

- la responsabilité sociale, au niveau régionale et/ou nationale des entreprises de la branche pour reclasser les salariés à temps complet et précaires ;
- l'obligation de faire pour les donneurs d'ordre et non celle, unique, de payer pour favoriser les départs volontaires ;
- le développement de la charge de travail, notamment par de nouvelles offres éditoriales, conjugué à des actions continues en lien avec l'éducation nationale, afin d'accroître le lectorat ;
- une politique d'investissements pour répondre aux besoins d'un nouvel essor de l'information et des industries graphiques, numérique et papier ;
- un financement pour une formation continue permettant à chaque salarié d'anticiper les évolutions technologiques et de favoriser son reclassement ;
- la reconnaissance de la pénibilité ;
- une couverture sociale santé et des cotisations retraite ininterrompues, quels que soient les aléas professionnels.
- Une politique salariale pour une meilleure rémunération des qualifications et du travail et prenant en compte le pouvoir d'achat.

Le SGLCE considère que l'ensemble productif d'une région et/ou d'une nation est assimilable à une entreprise éclatée. Les syndicats d'entreprise, régionaux ou fédérations, ont la nécessité d'unir ces salariés et d'y développer la syndicalisation.

C'est pourquoi il propose à sa fédération, la Filpac, et au SNJ-CGT, entre autres, de construire des propositions communes pour une implication territoriale des collectifs de travail pour une gestion socialisée du travail et de l'emploi.

La garantie et la stabilité de l'emploi pour chacune et chacun est une conquête sociale pour l'ensemble.

Paris, le 7 avril 2009